



# Lettre aux archers de la région Hauts-de-France

Lettre d'informations du Comité Régional de Tir à l'Arc Hauts-de-France

N°23 Novembre 2022

## Sommaire

### Page 01 :

- Le mot du Président.
- Le point licence + 615 licences !

### Page 02 :

- La FFTA communique ....
- Informations prévention violences, auprès des présidents

### Page 03 :

- Nouveaux records régionaux.
- Rencontres Jeunes/Débutants
- Mise en place du calendrier Extérieur

### Page 04 :

- Le classement par équipes

### Page 05 :

- Résultats des archères et archers des Hauts-de-France au championnat de France Beursault.
- Meilleures performances Tir 3D.

### Page 06 :

- Meilleures performances Tir à -18m.
- Meilleures performances Tir Nature

### Page 07-08 :

- Compte rendu de la réunion des Présidents de club le 24 septembre

## Pour nous contacter:

### Permanences téléphoniques :

Mardi : 10h—14h ☎  
Jeudi : 10h—14h ☎ 03 20 39 37 57

### Siège social du CRTAHDF :

2 rue Jacques Daguerre 60200 Compiègne  
Adresse mail : arc-hauts-de-france@orange.fr  
Site Internet : www.arc-hauts-de-france.com

## Infos Comité Régional :

### Vos interlocuteurs

**Problème d'ordre général :** Mr Philippe BOUCLET  
Adresse mail..... : philippe.bouclet@wanadoo.fr  
☎ : 03.44.41.29.21

**Problème de licence... :** Mr Régis FAGART

**Problème de calendrier :** regis.fagart@wanadoo.fr  
Adresse mail ..... :  
☎ : 03.23.36.39.61

**Problème Finances :** Mr Jean Paul BAUGNON  
jeanpaul.baugnon@gmail.com  
Adresse mail ..... :  
☎ : 06 13 33 24 80

**Responsable sportif :** Mr André ALLARD  
andreallard19@gmail.com  
Adresse mail :  
☎ : 03 20 39 37 57

**Responsable Arbitre :** Mme Sylviane BOUTRELLE  
Adresse mail ... : arbitrage@arc-hauts-de-france.com  
☎ : 03.23.73.94.70  
06.73.21.55.53

**Formation et Labels.. :** Mme Marcelle BESACE  
besace.marcelle@orange.fr  
Adresse mail..... :  
☎ : 06.32.50.42.04

**Communications. :** Mr Taylor DEVINCKE  
tdevincke@gmail.com  
Adresse mail..... :  
☎ : 06 71 98 07 82

**Conseiller Technique Régional :** Mr Ludovic COTRY :  
l.cotry@ffta.fr  
Adresse mail..... :  
☎ : 06 12 20 58 29



## Le mot du Président

### La saison est lancée.

Pour tout président, septembre et octobre sont toujours des mois d'interrogation : combien serons-nous cette année ? , allons-nous retrouver les débutants de l'année précédente ? , avons-nous tout fait pour mieux accueillir ceux de cette année ?

Ces questions nous nous les posons tous.

Le Comité Régional au premier chef. Soyons tous rassurés, chacun à notre échelon, les derniers chiffres parlent d'eux-mêmes, ils sont plus que favorables.

La reprise est là ! 5437 licenciés (4822 l'an dernier) au soir de ce premier novembre, nous n'avions pas fait mieux depuis 2017 lorsque la fusion administrative de nos deux anciennes ligues commençait à porter ses fruits.

La crise de la covid est derrière nous, souhaitons qu'elle ne devienne plus au fil des ans qu'un mauvais souvenir. Pour cela ne relâchons pas la garde en continuant de respecter et de faire respecter les gestes barrières !

L'un des premiers objectifs du Comité Régional est de mieux accueillir nos nouveaux licenciés – plus particulièrement les jeunes - en leur proposant des produits plus accessibles, moins générateurs de craintes inavouées.

Rappelons-nous nos premières compétitions, elles ne nous ont pas forcément laissé que de bons souvenirs. Afin d'éviter le passage trop brutal de l'ambiance d'apprentissage entouré de ses camarades à celle beaucoup plus stressante de la compétition, la commission sportive propose la mise en place de compétitions "primodébutants".

Nous sommes convaincus que c'est la bonne solution pour amener les jeunes plus sereinement vers les compétitions qualificatives.

Pour vous inciter à vous lancer dans cette voie, le Comité Régional propose cette année une aide financière de **150 euros** sur remboursement de factures acquittées, pour exemple : achat de blasons, coût d'un goûter festif après la compétition, achat de récompenses, inscription au calendrier fédéral au titre des compétitions loisirs ...

La fonction de dirigeant n'est pas une simple sinécure, c'est le constat que nous faisons chaque jour lorsqu'il nous faut remplir toutes les cases que cette fonction nous demande.

N'oublions pas que lorsqu'il ne se passe rien "tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes" ! Mais que toutes les meilleures intentions disparaissent dès lors qu'un problème apparaît.

Pour nous aider, nous guider dans nos tâches, la Fédération met à notre disposition des tutoriels. Dernièrement deux nouveaux fascicules ont été diffusés : « mémo prévention violences » et « Bien vivre le tir à l'arc dans mon club ». Ils sont dorénavant sur le site du Comité Régional.

Ce site trop souvent méconnu est une mine de renseignements qui contient très certainement les réponses à vos questions !

Pour rappel voici le lien pour y accéder : <https://www.arc-hauts-de-france.com/> .

**UN SIMPLE CLIC ET BONNE VISITE DANS LE MONDE DU TIR A L'ARC DES HAUTS DE FRANCE.**

## POINT LICENCES :

**une progression de nos licencié(e)s toujours intéressante !  
+615 licences au 31/10/2022**

**Rappel : nous avons fini la saison 2021-222 avec 5844 licencié(e)s dont 164 licences découvertes**

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Total
<b>Situation au 31/10/2021</b>	<b>958</b>	<b>1180</b>	<b>1453</b>	<b>727</b>	<b>504</b>	<b>4822</b>
<b>Situation au 31/10/2022</b>	<b>1052</b>	<b>1419</b>	<b>1625</b>	<b>815</b>	<b>526</b>	<b>5437</b>

## La FFTA communique .... Informations prévention violences, auprès des présidents

Chère Présidente, Cher Président,

La lutte contre les violences verbales, physiques ou sexuelles, de discrimination, de bizutage...s'est accélérée ces dernières années et doit être un engagement de tous. La Fédération Française de Tir à l'Arc sait pouvoir compter sur ses dirigeants. C'est pourquoi, depuis janvier 2020, un plan de lutte contre les violences qui comporte des volets de contrôle, de sensibilisation et de formation est mis en œuvre par la FFTA.

Afin de répondre aux dispositions de l'article L. 321-4 al. 2 du Code du sport relatif à l'accompagnement des victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques, la FFTA a récemment signé un avenant au contrat d'assurance avec la MAIF afin de proposer des garanties complémentaires. Dans ce cadre et à compter de cette rentrée sportive 2023, un licencié victime de violences sexuelles, physiques et psychologiques, subies à l'occasion d'activités pratiquées sous l'égide de la fédération, d'un comité ou un club affilié peut bénéficier de garanties nouvelles : soutien psychologique, renseignements juridiques personnalisés et accompagnement juridique.

Par ailleurs, la législation nous impose certaines mesures en amont des contrôles. Nous vous rappelons qu'en tant que président(e), vous êtes directement concernés par les procédures de contrôle de l'honorabilité des dirigeants et encadrants de votre structure.

Il est de votre responsabilité de compléter et mettre à jour dès lors que cela s'avère nécessaire l'onglet « INSTANCES » sur l'espace dirigeant.

Il est essentiel de déclarer les personnes membres du bureau exécutif, du comité directeur et ayant des fonctions non-statutaires (pour les éducateurs sportifs, professionnels ou bénévoles, diplômés ou non-diplômés encadrant même ponctuellement). Il est important de contrôler la justesse et la précision des données 12 Place Georges Pompidou 93160 NOISY LE GRAND Cellule Prévention-protection de la FFTA Tél. : 01.58.03.58.69 e-mail : [prevention-protection@ffta.fr](mailto:prevention-protection@ffta.fr) personnelles transmises qui sont exigées par les services de l'état pour les contrôles automatisés qu'ils effectueront.

La sensibilisation des encadrants et dirigeants est intégrée aux actions de formation et de communication. Dans ce cadre, différents outils sont en ligne sur la page PREVENTION du site internet fédéral. Vous y trouverez notamment le « Mémo prévention violences » qui reprend des rappels pratiques pour prévenir, veiller, réagir et signaler si besoin. Ce mémo (également en pièce-jointe) est par ailleurs envoyé par voie dématérialisée aux personnes concernées par l'obligation d'honorabilité.

Elles recevront également le fascicule « Bien vivre le tir à l'arc dans mon club » (aussi en pièce-jointe) qui, pour rappel, est envoyé par voie postale à chaque archer mineur nouvellement licencié. Il peut être un outil mobilisable pour favoriser les échanges autour des valeurs citoyennes, des principes de bonne conduite et du sujet des violences. Il donne également, aux jeunes archers, des informations utiles leur permettant de signaler tout comportement « anormal » et de trouver un soutien en cas de besoin.

Enfin, pour favoriser le signalement de toute situation ou comportement qui met en danger ou ne respecte pas autrui, une cellule prévention-protection existe au sein de la fédération :

- [prevention-protection@ffta.fr](mailto:prevention-protection@ffta.fr)
- Tél. (ligne directe) : 01.58.03.58.69
- Numéro What's App : 07.50.55.46.04

Nous comptons sur votre soutien pour contribuer à cette lutte en relayant ces informations auprès de vos adhérents. Il est de notre devoir de permettre la pratique du tir à l'arc dans un environnement sécurisé. Les services de la fédération restent à votre disposition en cas de besoin.

Adoptons les bonnes conduites, partageons nos valeurs pour « bien vivre ensemble le tir à l'arc » !

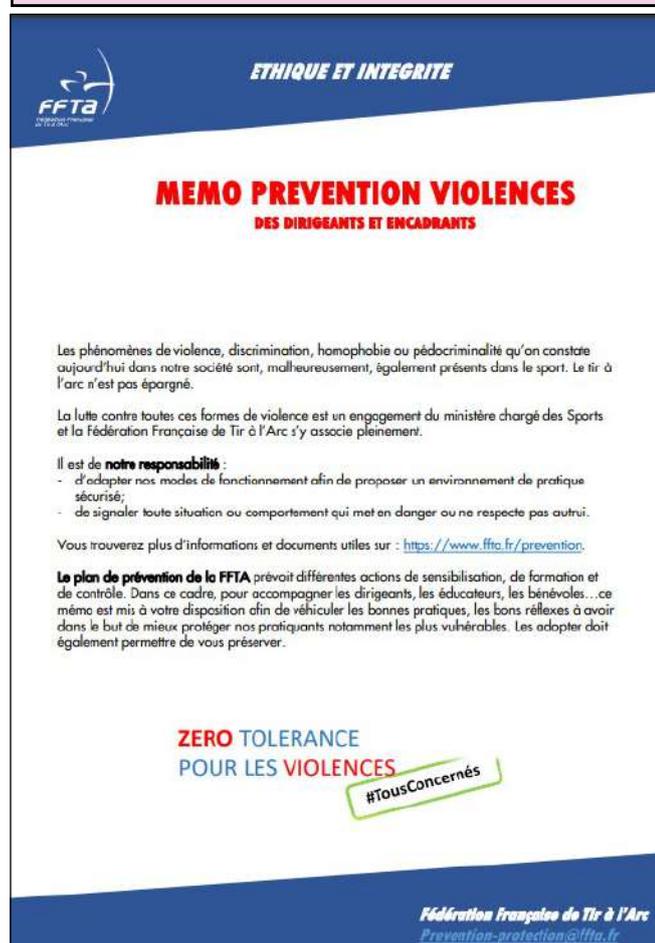
Veillez recevoir mes sincères salutations

Le Président Jean Michel CLEROY

## Le fascicule « Bien vivre le tir à l'arc dans mon club » (16 pages)



## Le « Mémo prévention violences »



Le fascicule « Bien vivre le tir à l'arc dans mon club » et le « Mémo prévention violences » sont accessibles en activant les liens :

[https://www.ffta.fr/sites/ffta/files/livret\\_bien\\_grandir\\_hd\\_sans.pdf](https://www.ffta.fr/sites/ffta/files/livret_bien_grandir_hd_sans.pdf)

[https://www.ffta.fr/sites/ffta/files/memo\\_dirigeant\\_encadrant\\_prevention\\_violences\\_ffta\\_version\\_2020-11-05\\_0.pdf](https://www.ffta.fr/sites/ffta/files/memo_dirigeant_encadrant_prevention_violences_ffta_version_2020-11-05_0.pdf)

## Records des Hauts-de-France améliorés

- Compétition : **LEERS**  
 - Type compét. : Tir à 18m  
 - Date : 22-23 octobre 2022  
 - Archer : **Salima DUHEZ**  
 - Club : V.U.C. (Valenciennes)  
 - Catégorie : S2F CO  
 - Distance : 18m  
 - Diamètre cible : Trispot 40 cm  
 - Score 1 distance : **292 pts**

- Compétition : **LEERS**  
 - Type compét. : Tir à 18m  
 - Date : 22-23 octobre 2022  
 - Archer : **Alexandre ANTOINE**  
 - Club : Villeneuve d'Ascq  
 - Catégorie : S1H BB Arc nu  
 - Distance : 18m  
 - Diamètre cible : 40 cm  
 - Score 2 distances : **268 + 271 = 539 pts**

### Erratum :

Dans le tableau des records régionaux en salle publié dans la Lettre aux Archers d'octobre, une erreur a été éditée. Il faut lire pour la catégorie S3 Hommes Arcs classique les valeurs ci-contre.

### Classiques Hommes S3

1 x 18 m	<b>H.J.CARON</b> <b>291</b> <b>03/12/2016</b>
2 x 18 m	<b>H.J.CARON</b> <b>* 575</b> <b>03/12/2016</b>

## Rencontres Jeunes/Débutants

**Le projet des rencontres jeunes/débutants** proposé par le CRTAHDF est en fait un outil à disposition des clubs souhaitant organiser des rencontres à destination des débutants.

Actuellement, rien n'existe en dehors des compétitions officielles, qui ne correspondent pas vraiment à ce que l'on peut proposer à des débutants.

Le règlement peut être « aménagé » par les organisateurs notamment en élargissant la population mais si l'organisateur souhaite remonter les résultats au CRTAHDF pour diffusion, il faut que les rencontres correspondent exactement au règlement proposé.

Pour ces rencontres, le classement est presque accessoire.

### L'objectif visé est de mesurer la progression des débutants par le passage de niveaux.

Il est donc primordial que tous les organisateurs de ces rencontres suivent les mêmes règles notamment pour évaluer le passage de ces niveaux en utilisant la carte de progression.



### Rencontre Jeunes/Débutants à DOUAI, le samedi 26 novembre

C'est la première proposition d'organisation de rencontre Jeunes/Débutants qui nous est remontée aussi nous la saluons.

La rencontre Jeunes/Débutants sera donc organisée par le club de Douai le **samedi 26 novembre**.

Si votre club est intéressé, n'hésitez pas à contacter :

[president@archers-douai.fr](mailto:president@archers-douai.fr)

Inscription uniquement sur le lien :

<https://archers-douai.fr/concours-debutants-2023-a-douai/>

## Rappel des principales échéances de la saison extérieure 2022-2023

Attention...la date limite d'enregistrement des compétitions extérieures est fixée au **17 novembre 2023**. Il faut donc encore attendre pour avoir le calendrier définitif.

Ce calendrier est toujours extrêmement compliqué à mettre en œuvre. Il y a 7 championnats régionaux, 3 manches de DR Excel-

lence, 3 manches de DR Jeunes et 3 manches de DR Promo à placer dans un laps de temps qui va de la mi-avril à la mi-juillet.

Il y a nos organisateurs qui se proposent, il y a les organisateurs qu'il faut convaincre..... Pas toujours facile.

Nous espérons vous proposer prochainement le calendrier définitif.

Libellé Champ.s	Discipline	Date	Lieu
Champ. de France Jeunes	Tir en salle	24-26février	Mouilleron le Captif
Champ. de France Elite	Tir en salle	10 au 12 mars	Grenoble
Champ. de France Adulte	Tir Nature	20 mai	Ploecuc sur Lie
Champ. de France	Tir Nature	19 et 21 mai	Ploecuc sur Lie
Finale des DR poulies et classique	T.A.E.	14-15 juillet	
Finale Champ. de France D2 /équipes	T.A.E.	15 juillet	
Champ. de France	T.A.E.	21 au 23 juillet	
• Elite			
• Double Mixte			
• Finale du Champ. de France D1			
Champ. de France Jeunes	T.A.E.	24 au 26 juillet	
• Elite			
• Double Mixte			
• Par équipe de club			
Champ.s de France par catégorie	T.A.E.	28 au 30 juillet	
• Distances internationales			
• Distances nationale			
Champ. de France	Tir en campagne	02 au 04 août	
Champ. de France Elite et Junior	Tir en campagne	05-06 août	
Champ. de France	Tir sur cibles 3D	10-11 août	Bourg St Maurice
Champ. de France Elite	Tir sur cibles 3D	12-13 août	Bourg St Maurice
Champ. de France/équipes de club	Tir en Campagne	09-10 septembre	
Champ. de France/équipes de club	Tir sur cibles 3D	23-24 septembre	
Champ. de France	Tir Beursaults	1 octobre	

### Calendrier prévisionnel des compétitions régionales

*Calendrier encore à l'étude et à valider*

Championnats régionaux		
T.A.E. International	08-09 juillet	Amiens
T.A.E.National	01-02 juillet	Villeneuve d'Ascq
T.A.E.Jeune	08-09 juillet	Amiens
Tir en campagne	09 avril?	?
Tir Nature	08 Avril?	?
Tir 3D	16 juillet?	?
Division Régionales		
DRE Manche1	22-23 avril	Aire-sur-la-Lys
DRE Manche 2	28-29 mai ?	?
DRE Manche 3	17-18 juin	Estrées St Denis
DR Promo Manche 1	29-30 avril?	?
DR Promo Manche 2	03-04 Juin?	?
DR Promo Manche 3	24-25 juin	Moreuil
DR Jeune Manche 1	13-14 mai?	?
DR Jeune Manche 2	03-04 juin?	?
DR Jeune Manche 3	08-09 Juillet	Amiens

Les informations dans le tableau ci-dessus sont probables pour celles non suivies d'un « ? ». Pour les autres, des propositions existent mais nous sommes encore en attente de validations.

## Rappel des règles pour les classements par équipes Tir à 18m.

Comme durant la dernière saison en salle, un classement par équipes est mis en place.

Rappel : si pour le classement officiel d'une compétition individuelle, c'est uniquement le premier départ qui est pris en compte, en ce qui concerne le classement par équipes, c'est le meilleur score qui est enregistré, quel que soit le départ.

- Le classement annuel est établi sur la moyenne des trois meilleures performances par équipes pour chaque catégorie.

- Pour le classement intermédiaire, la participation à trois compétitions n'est pas imposée. La moyenne est calculée par rapport au nombre de scores par équipes enregistrés.

Cinq catégories sont définies :

- Classiques femmes regroupant U18,U21,S1,S2,S3.
- Classiques Hommes regroupant U18,U21,S1,S2,S3.
- Arcs poulies femmes regroupant U18,U21,S1,S2,S3.
- Arcs poulies Hommes regroupant U18,U21,S1,S2,S3.
- Arcs nus regroupant les U18 et S1 Femmes et Hommes
  - Pour les Femmes et les Bare Bow, la moyenne est établie sur les 3 meilleurs scores.
  - Pour les Hommes, la moyenne est établie sur les 4 meilleurs scores.

Categ. Classement	Homme Femme	Arme	Catégories	NB archers par équipes
CLF	F	CL	U18,U21,S1,S2,S3	3
CLH	H	CL	U18,U21,S1,S2,S3	4
COF	F	CO	U18,U21,S1,S2,S3	3
COH	H	CO	U18,U21,S1,S2,S3	4
BB	Mixte	BB	U18,S1	3

*Les organisateurs peuvent évidemment proposer ce classement par équipes et remettre des trophées.*

### Suivre le classement régional sur le site du CRTAHDF

#### Classement individuel

Vous pouvez retrouver ce classement sur le site du CRTAHDF en vous rendant sur l'Onglet :

- Classement
- Option « Classement toutes catégories »

Le logiciel permettant la mise à jour des données qui serviront à afficher les classements accède directement et automatiquement aux informations sur la base informatique de la FFTA sans « intervention humaine ».

Et donc, dès que les organisateurs remontent les résultats de leur compétition à la FFTA, le classement régional est automatiquement mis à jour et immédiatement accessible.

#### Classements par équipes

Cinq catégories sont définies :

- **CLF** : classement femmes en catégories U18, U21, S1, S2, S3 sur les **3** meilleures archères en arc classique.

- **CLH** : classement Hommes en catégories U18,U21, S1, S2, S3 sur les **4** meilleurs archers en arc classique.

- **COF** : classement femmes en catégories U18,U21, S1, S2, S3 sur les **3** meilleures archères en arcs poulies.

- **COH** : classement Hommes en catégories U18,U21, S1, S2, S3 sur les **4** meilleurs archers en arcs poulies.

- **BB** : classement mixte Arcs nus catégories Cadets et Seniors

## Le classement par équipes au 31 octobre 2022

Categ.	Rang	Club	Score 1	Score 2	Score 3	Moyenne
BB	0	WERVICQ SUD	1 350	0	0	<b>1 350</b>
BB	2	VIC SUR AISNE	1 330	1 232	0	<b>1 281</b>
BB	3	SOISSONS	1 255	0	0	<b>1 255</b>
BB	4	LE PLESSIS BELLEVILLE	1 216	0	0	<b>1 216</b>
BB	5	AGNETZ	1 104	0	0	<b>1 104</b>
BB	6	ERONDELLE	1 096	0	0	<b>1 096</b>
BB	7	ERMENONVILLE	959	839	0	<b>899</b>
CLF	1	ERONDELLE	1 537	0	0	<b>1 537</b>
CLF	2	NEUVILLE EN FERRAIN	1 513	1 443	0	<b>1 478</b>
CLF	3	LEERS	1 455	0	0	<b>1 455</b>
CLF	4	ETREUX	1 441	1 421	0	<b>1 431</b>
CLF	5	CYSOING	1 400	1 397	0	<b>1 398</b>
CLF	6	LE PLESSIS BELLEVILLE	1 390	1 367	0	<b>1 378</b>
CLF	7	SOISSONS	1 359	1 299	0	<b>1 329</b>
CLF	8	LOOS	1 315	0	0	<b>1 315</b>
CLF	9	ARRAS	1 295	0	0	<b>1 295</b>
CLF	10	SENLIS	1 222	0	0	<b>1 222</b>
CLF	11	JUSSY	1 192	0	0	<b>1 192</b>
CLF	12	AMIENS	1 163	0	0	<b>1 163</b>
CLF	13	NOYON	1 091	0	0	<b>1 091</b>
CLH	1	AMIENS	2 106	0	0	<b>2 106</b>
CLH	2	MONCHY AU BOIS	2 088	0	0	<b>2 088</b>
CLH	3	LA COUTURE	2 066	0	0	<b>2 066</b>
CLH	4	LEERS	2 059	0	0	<b>2 059</b>
CLH	5	BOULOGNE SUR MER	2 039	0	0	<b>2 039</b>
CLH	6	NOYON	2 037	0	0	<b>2 037</b>
CLH	7	PINON	2 030	0	0	<b>2 030</b>
CLH	8	ARRAS	2 016	0	0	<b>2 016</b>
CLH	9	ERONDELLE	2 012	0	0	<b>2 012</b>
CLH	10	GRAVELINES	2 014	2 004	0	<b>2 009</b>
CLH	11	AIRE SUR LA LYS	1 992	0	0	<b>1 992</b>
CLH	12	LOOS	1 989	0	0	<b>1 989</b>
CLH	13	ENQUIN GUINEGATTE	1 972	0	0	<b>1 972</b>
CLH	14	FERE EN TARDENOIS	1 987	1 907	0	<b>1 947</b>
CLH	15	SOISSONS	1 918	0	0	<b>1 918</b>
CLH	16	VILLENEUVE D'ASCQ	1 946	1 869	0	<b>1 907</b>
CLH	17	LAON	1 930	1 884	0	<b>1 907</b>
CLH	18	LE PLESSIS BELLEVILLE	1 903	0	0	<b>1 903</b>
CLH	19	WINGLES	1 902	0	0	<b>1 902</b>
CLH	20	VAUCIENNES	1 892	0	0	<b>1 892</b>
CLH	21	JUSSY	1 993	1 842	1 703	<b>1 846</b>
CLH	22	HIRSON	1 994	1 821	1 676	<b>1 830</b>
CLH	23	HARAMONT	1 830	0	0	<b>1 830</b>
CLH	24	VERBERIE	1 800	0	0	<b>1 800</b>
CLH	25	PARCY TIGNY	1 832	1 826	1 719	<b>1 792</b>
CLH	26	HONDSCHOOTE	1 788	0	0	<b>1 788</b>
CLH	27	COUDEKERQUE BRANCHE	1 784	0	0	<b>1 784</b>
CLH	28	SAINT POL SUR TERNOISE	1 777	0	0	<b>1 777</b>
CLH	29	LONGUEVAL	1 752	0	0	<b>1 752</b>
CLH	30	ERMENONVILLE	1 825	1 635	0	<b>1 730</b>
CLH	31	NEUVILLE EN FERRAIN	1 711	0	0	<b>1 711</b>
CLH	32	ETREUX	1 823	1 579	0	<b>1 701</b>
CLH	33	LA FERRE	1 645	0	0	<b>1 645</b>
CLH	34	VAILLY SUR AISNE	1 557	0	0	<b>1 557</b>
CLH	35	VILLERS COTTERETS	1 462	0	0	<b>1 462</b>
CLH	36	SENLIS	1 450	0	0	<b>1 450</b>
COF	1	ST QUENTIN	1 353	0	0	<b>1 353</b>
COF	2	NOYON	1 209	0	0	<b>1 209</b>
COH	1	VALENCIENNES	2 273	2 247	0	<b>2 260</b>
COH	2	WINGLES	2 231	0	0	<b>2 231</b>
COH	3	LE PLESSIS BELLEVILLE	2 224	0	0	<b>2 224</b>

# TIR A L'ARC

## CHAMPIONNAT DE FRANCE 2022

BEURSAULT - GAGNY

Nom et Prénom	Club				Place	Total
REGASSE FABIEN	BETHISY	AD	H	S2	2	23 035
VERON AMERIC	VIC SUR AISNE	AD	H	S2	7	12 022
BARRE ELSA	ERONDELLE	CL	F	B	6	24 038
<b>BOUDIER NOELINE</b>	<b>JAUX</b>	<b>CL</b>	<b>F</b>	<b>M</b>	<b>1</b>	<b>40 104</b>
BOULEFROY YAEL	ESTREES ST DENIS	CL	F	M	5	40 098
JANSSEN GABRIELLE	BREGY	CL	F	M	10	39 071
CHARLET ANTOINE	ERONDELLE	CL	H	M	6	39 083
THEOT LOUIS	ROYE	CL	H	M	7	39 075
LE ROUX GERMAIN	LONGUEVAL	CL	H	M	8	37 073
LOTTIN ALEXIS	ERONDELLE	CL	H	M	9	35 073
BRASSART PERRINE	BURY	CL	F	C	4	37 070
ANCEAUX MARION	PINON	CL	F	C	5	36 056
BOUDIER EULALIE	JAUX	CL	F	C	11	25 049
JACQUELIN LAURIE	CHIRY OURSCAMP	CL	F	J	8	33 059
SAGUEZ PAUL	ERONDELLE	CL	H	J	2	40 091
DONNARD ANTOINE	BURY	CL	H	J	4	38 080
<b>MERIAUX SANDRINE</b>	<b>NANTEUIL HAUDOIN</b>	<b>CL</b>	<b>F</b>	<b>S1</b>	<b>1</b>	<b>40 091</b>
PARFAIT HELENE	VIVIERES	CL	F	S1	4	39 082
BEAUVAIS ANNE-CLAIRE	JONQUIERES	CL	F	S1	5	39 080
BOURNONVILLE HELENE	PINON	CL	F	S1	13	36 069
TETU SEBASTIEN	AMIENS	CL	H	S1	7	40 092
DUVAL SEBASTIEN	CHACRISE	CL	H	S1	5	40 096
MALLET MARTIN	NOYON	CL	H	S1	20	38 088
BOURNONVILLE MAXIMILIEN	PINON	CL	H	S1	21	38 083
BRUNET SABINE	JUSSY	CL	F	S2	21	32 061
LAHAYE DELPHINE	LA FERRE	CL	F	S2	24	29 051
DEHAINAULT XAVIER	CACHY	CL	H	S2	2	40 098
FLECHE MURIEL	BREGY	CL	F	S3	7	36 068
SAINT DIZIER VERONIQUE	ACY	CL	F	S3	10	35 062
PARFAIT SYLVIE	VIVIERES	CL	F	S3	21	23 045
TREFCON CHRISTIAN	AMIENS	CL	H	S3	6	37 084
THEBAULT PHILIPPE	AMIENS	CL	H	S3	14	33 069
<b>BALIQUE THEO</b>	<b>EPPEVILLE</b>	<b>CO</b>	<b>H</b>	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>40 114</b>
CLERE ELEONORE	ROYE	CO	F	S1	10	40 097
LAVALARD ANAIS	CHAUNY	CO	F	S1	9	40 098
MERIAUX MAXIME	NANTEUIL HAUDOIN	CO	H	S1	9	40 114
BLANQUET GAETAN	CACHY	CO	H	S1	4	40 122
POLOMSKI ISABELLE	ACY	CO	F	S2	20	40 089
CLERE SANDRINE	ROYE	CO	F	S2	12	40 099
JAMAIN SEVERINE	DAMMARD	CO	F	S2	22	40 085
PHALEMPIN NICOLAS	MOREUIL	CO	H	S2	10	40 117
BAIL JOSE	CHAUNY	CO	H	S2	9	40 118
JOURDAIN DAVID	CHAMANT	CO	H	S2	46	40 096
LAVALARD SEBASTIEN	CHAUNY	CO	H	S2	38	40 102
DARRAS THIERRY	ROYE	CO	H	S2	18	40 112
DUVANEL FABIEN	CACHY	CO	H	S2	3	40 123
HOUEL JEAN PHILIPPE	COINCY	CO	H	S2	31	40 105
LEBLOND ARNAUD	CREPY EN VALOIS	CO	H	S2	5	40 123
LAFORGE FRANCOISE	ST QUENTIN	CO	F	S3	10	39 083
POULLIER JEAN PIERRE	BURY	CO	H	S3	6	40 111
BARRAS DIDIER	SERINGES ET NESLES	CO	H	S3	14	40 106
BROUILLE BRUNO	ST QUENTIN	CO	H	S3	3	40 112
COUTIN BERNARD	PIENNES-ONVILLERS	CO	H	S3	33	40 094
PAVAILLON PATRICE	LA BOISSIERE-FESCAMP	CO	H	S3	22	40 103
LACOURT NOEL	CHAUNY	CO	H	S3	7	40 110
MAILLET DOMINIQUE	APREMONT	CO	H	S3	31	40 097
OROY MARC	ACY	CO	H	S3	45	39 079
BOULEFROY ROBERT	ESTREES ST DENIS	CO	H	S3	37	39 106

### Meilleures performances mensuelles et meilleures performances saison 2022-2023

Une nouvelle saison redémarre. Les diplômes de meilleure performance de la saison 2021-2022 viennent d'être distribués. Nous reprenons l'affichage des meilleures performances mensuelles et annuelles pour les disciplines pratiquées actuellement, c'est-à-dire **le tir 3D, le tir à 18m et le tir Nature** (page suivante)

### Tir 3D : une seule compétition en Octobre

Meilleure performance du mois d'octobre  
Et meilleure performance annuelle

			LE PLESSIS BRION	09/10/2022	
AC	H	U21	RICH Lucas	FLEURINES	66
AC	F	S2	CHENU Marie claudie	VILLENEUVE ST GERMAI	166
AC	H	S2	EVIN Stephane	ST QUENTIN	324
AC	F	S3	PAPAZIAN Anne-sophie	VIC SUR AISNE	129
AC	H	S3	ROHART Francis	AMIENS	298
AD	F	S1	MACRON Aline	LE PLESSIS BRION	165
AD	H	S1	DELEPINE Kevin	LE PLESSIS BRION	162
AD	F	S2	FOIX Natacha	VIVIERES	223
AD	H	S2	DELIEGE David	MARPENT	301
AD	F	S3	PAPAZIAN Anne-sophie	VIC SUR AISNE	190
AD	H	S3	PRISSETTE Olivier	MARPENT	296
CL	F	U13	DILLENSEGER Célia	BORNEL	131
CL	H	U13	HOUARD Theo	VIC SUR AISNE	237
CL	H	U15	AUBERT Stanislas	HIRSON	270
CL	F	U18	GALLOIS Cyrielle	AIRE SUR LA LYS	242
CL	H	U18	FOIX Alexandre	VIVIERES	180
CL	F	U21	OLLIVIER Solene	BORNEL	170
CL	H	U21	KLAWINSKI Noe	AMIENS	346
CL	F	S1	PARFAIT Helene	VIVIERES	312
CL	H	S1	VALLOIS Jeremy	QUEND	377
CL	F	S2	CHARLEYS Cindy	AIRE SUR LA LYS	275
CL	H	S2	CHAIGNEAU Denis	RULLY	342
CL	F	S3	PARFAIT Sylvie	VIVIERES	337
CL	H	S3	HUBERT Jean claude	ESSOMES SUR MARNE	329
CO	H	U21	LAPOSTOLLE Pierrick	VIC SUR AISNE	307
CO	F	S1	STIBLING Carole	QUEND	277
CO	H	S1	BASUIAU Mathieu	VILLERS BRETONNEUX	349
CO	F	S2	THOMAS Christine	AMIENS	384
CO	H	S2	MOUCHE Herve	SEBONCOURT	423
CO	F	S3	BRAUD Viviane	VILLERS BRETONNEUX	368
CO	H	S3	GORLET Daniel	GUIGNICOURT	306
TL	F	U18	SEILLIER Lea	BORNEL	185
TL	H	U18	DAULE-CAUX Axel	VERBERIE	122
TL	F	S1	VERON Solenn	VIC SUR AISNE	441
TL	H	S1	PIETTE Julien	GUIGNICOURT	414
TL	F	S2	ORTEGA Gaelle	APREMONT	420
TL	H	S2	ORTEGA Thierry	APREMONT	468
TL	F	S3	BISIAUX Florence	VIVIERES	372
TL	H	S3	DEBIASI Jean jacques	APREMONT	367

### Bravo à nos championnes et champion de France Tir Beursaults :

- **Sandrine MERIAUX**, Nanteuil le Haudouin, en arcs classiques Dames catégorie S1
- **Noéline BOUDIER**, Jaux, en arcs classiques Dames catégorie Minimes
- **Théo BALIQUE**, Eppeville en arcs à poulies Hommes catégorie Cadets



# Meilleures performances mensuelles et meilleures performance pour la saison 2022-2023 (suite)

## TIR A 18m

			Meilleures performances du mois d'octobre					Meilleures performances saison 2022-2023				
BB	H	U18	LAVERVIN Simon	ENQUIN-GUINEGATTE	386	NEUVILLE EN FERRAIN	08/10	LAVERVIN Simon	ENQUIN-GUINEGATTE	386	NEUVILLE EN FERRAIN	08/10
BB	F	S1	FILLIATRE Sabine	LE PLESSIS BELLEVILL	480	LE PLESSIS BELLEVILLE	29/10	BOUSSIERE Marie	ABBEVILLE	480	ERONDELLE	22/10
BB	H	S1	ANTOINE Alexandre	VILLENEUVE D'ASCQ	539	LEERS	22/10	ANTOINE Alexandre	VILLENEUVE D'ASCQ	539	LEERS	22/10
CL	F	U11	MENARD Elena	LONGUEVAL	313	SOISSONS	08/10	MENARD Elena	LONGUEVAL	313	SOISSONS	08/10
CL	H	U11	DRUET Alexis	VAILLY SUR AISNE	199	VIC SUR AISNE	29/10	DRUET Alexis	VAILLY SUR AISNE	199	VIC SUR AISNE	29/10
CL	H	U11	YAYILKAN Yusuf	AMIENS	356	ERONDELLE	22/10	YAYILKAN Yusuf	AMIENS	356	ERONDELLE	22/10
CL	F	U13	CORDIER Elise	JUSSY	478	ST QUENTIN	22/10	CORDIER Elise	JUSSY	478	ST QUENTIN	22/10
CL	H	U13	DUHEZ Sofiane	VALENCIENNES	566	HIRSON	15/10	DUHEZ Sofiane	VALENCIENNES	566	HIRSON	15/10
CL	F	U15	BOULEFROY Yael	ESTREES ST DENIS	564	SENLIS	22/10	BOULEFROY Yael	ESTREES ST DENIS	564	SENLIS	22/10
CL	H	U15	BOUTROUILLE Matteo	ESTREES ST DENIS	551	SENLIS	22/10	BOUTROUILLE Matteo	ESTREES ST DENIS	551	SENLIS	22/10
CL	F	U18	BECART Flavie	AIRE SUR LA LYS	537	AIRE SUR LA LYS	22/10	BECART Flavie	AIRE SUR LA LYS	537	AIRE SUR LA LYS	22/10
CL	H	U18	HENNART Gregoire	VALENCIENNES	556	LEERS	22/10	HENNART Gregoire	VALENCIENNES	556	LEERS	22/10
CL	F	U21	ANCEAUX Marion	PINON	530	VILLENEUVE ST GERMAIN	15/10	ANCEAUX Marion	PINON	530	VILLENEUVE ST GERMAIN	15/10
CL	H	U21	PINTE Killian	MONCHY AU BOIS	551	ERONDELLE	22/10	PINTE Killian	MONCHY AU BOIS	551	ERONDELLE	22/10
CL	F	S1	DEVAUX Jennifer	WERVICQ SUD	568	LEERS	22/10	DEVAUX Jennifer	WERVICQ SUD	568	LEERS	22/10
CL	H	S1	DUVAL Sébastien	CHACRISE	571	SOISSONS	08/10	DUVAL Sébastien	CHACRISE	571	SOISSONS	08/10
CL	F	S2	CASTEX Helene	WERVICQ SUD	533	AIRE SUR LA LYS	22/10	CASTEX Helene	WERVICQ SUD	533	AIRE SUR LA LYS	22/10
CL	H	S2	DEHAINAULT Xavier	CACHY	552	ERONDELLE	22/10	DEHAINAULT Xavier	CACHY	552	ERONDELLE	22/10
CL	F	S3	VANANTI Catherine	ORRY LA VILLE	524	SENLIS	22/10	VANANTI Catherine	ORRY LA VILLE	524	SENLIS	22/10
CL	H	S3	TROUILLET Francis	GRAVELINES	551	AIRE SUR LA LYS	22/10	TROUILLET Francis	GRAVELINES	551	AIRE SUR LA LYS	22/10
CO	F	U18	FRETTE Leana	SENLIS	520	LE PLESSIS BELLEVILLE	29/10	FRETTE Leana	SENLIS	520	LE PLESSIS BELLEVILLE	29/10
CO	H	U18	MILLOT Alexis	GOUVIEUX	530	SENLIS	22/10	MILLOT Alexis	GOUVIEUX	530	SENLIS	22/10
CO	F	U21	GIRAULT Lea	CHAUNY	574	LA FLECHE	15/10	GIRAULT Lea	CHAUNY	574	LA FLECHE	15/10
CO	H	U21	BALIQUE Theo	EPPEVILLE	574	ST QUENTIN	22/10	BALIQUE Theo	EPPEVILLE	574	ST QUENTIN	22/10
CO	F	S1	PICQUE Marion	AIRE SUR LA LYS	568	SANGATTE BLERHOT	29/10	PICQUE Marion	AIRE SUR LA LYS	568	SANGATTE BLERHOT	29/10
CO	H	S1	LECAUCHOIS Morgan	WINGLES	588	MONT ST AIGNAN	08/10	LECAUCHOIS Morgan	WINGLES	588	MONT ST AIGNAN	08/10
CO	F	S2	DUHEZ Salima	VALENCIENNES	579	LEERS	22/10	DUHEZ Salima	VALENCIENNES	579	LEERS	22/10
CO	H	S2	DUHEZ Philippe	VALENCIENNES	587	HIRSON	15/10	DUHEZ Philippe	VALENCIENNES	587	HIRSON	15/10
CO	F	S3	DAVOINE Annie	AULNOYE AYMERIES	551	ST QUENTIN	22/10	DAVOINE Annie	AULNOYE AYMERIES	551	ST QUENTIN	22/10
CO	H	S3	BROUILLE Bruno	ST QUENTIN	575	ST QUENTIN	22/10	BROUILLE Bruno	ST QUENTIN	575	ST QUENTIN	22/10

## TIR NATURE

			Meilleures performances du mois d'octobre					Meilleures performances saison 2022-2023				
			Archère ou archer	Club	Score	Organisateur	Date	Archère ou archer	Club	Score	Organisateur	Date
AC	F	U21	CAVORY Clémence	MONTREUIL S/ MER	90	YVETOT	02/10	CAVORY Clémence	MONTREUIL S/ MER	90	YVETOT	02/10
AC	H	U21	NAUZERET Nicolas	MONTREUIL S/ MER	435	YVETOT	02/10	NAUZERET Nicolas	MONTREUIL S/ MER	435	YVETOT	02/10
AC	H	S1	GOIGOUX Fabien	MONTREUIL S/ MER	325	YVETOT	02/10	GOIGOUX Fabien	MONTREUIL S/ MER	325	YVETOT	02/10
AC	H	S2	EVIN Stephane	ST QUENTIN	525	VILLERS BRETONNEUX	23/10	EVIN Stephane	ST QUENTIN	525	VILLERS BRETONNEUX	23/10
AC	H	S3	ROHART Francis	AMIENS	480	VILLERS BRETONNEUX	23/10	ROHART Francis	AMIENS	480	VILLERS BRETONNEUX	23/10
AD	F	S2	DELMAS Clémence	SAINS EN AMIENOIS	340	VILLERS BRETONNEUX	23/10	DELMAS Clémence	SAINS EN AMIENOIS	340	VILLERS BRETONNEUX	23/10
AD	H	S2	LENOIR Olivier	LA FERTE MILON	460	VILLERS BRETONNEUX	23/10	LENOIR Olivier	LA FERTE MILON	460	VILLERS BRETONNEUX	23/10
AD	F	S3	LIBESSART Pascale	LE RAVIN	310	VILLERS BRETONNEUX	23/10	LIBESSART Pascale	LE RAVIN	310	VILLERS BRETONNEUX	23/10
AD	H	S3	PRISSETTE Olivier	MARPENT	515	VILLERS BRETONNEUX	23/10	PRISSETTE Olivier	MARPENT	515	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CL	H	U13	LEROY Cyrille	ENQUIN-LEZ-GUINEGATT	330	PREAUX	16/10	LEROY Cyrille	ENQUIN-GUINEGATT	330	PREAUX	16/10
CL	F	U15	DUBOIS Thelia	ESCAUDAIN	320	VILLERS BRETONNEUX	23/10	DUBOIS Thelia	ESCAUDAIN	320	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CL	H	U15	OGER Quentin	VILLERS BRETONNEUX	580	VILLERS BRETONNEUX	23/10	OGER Quentin	VILLERS BRETONNEUX	580	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CL	F	U18	FOIX Amandine	VIVIERES	450	VILLERS BRETONNEUX	23/10	FOIX Amandine	VIVIERES	450	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CL	H	U18	DUCATEZ Auguste	ENQUIN-LEZ-GUINEGATT	435	VILLERS BRETONNEUX	23/10	DUCATEZ Auguste	ENQUIN-GUINEGATT	435	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CL	H	U21	KLAWINSKI Noe	AMIENS	510	RECQUIGNIES	02/10	KLAWINSKI Noe	AMIENS	510	RECQUIGNIES	02/10
CL	H	S1	LEMERLE Melvin	VIVIERES	660	VILLERS BRETONNEUX	23/10	LEMERLE Melvin	VIVIERES	660	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CL	F	S2	MAHJOUB-DELIGNE H.	AMIENS	520	RECQUIGNIES	02/10	MAHJOUB-DELIGNE H.	AMIENS	520	RECQUIGNIES	02/10
CL	H	S2	GHETTI Patrick	VIVIERES	580	VILLERS BRETONNEUX	23/10	GHETTI Patrick	VIVIERES	580	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CL	H	S3	HUBERT Jean claude	ESSOMES SUR MARNE	645	VILLERS BRETONNEUX	23/10	HUBERT Jean claude	ESSOMES SUR MARNE	645	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CO	H	S1	BASUIAU Mathieu	VILLERS BRETONNEUX	565	VILLERS BRETONNEUX	23/10	BASUIAU Mathieu	VILLERS BRETONNEUX	565	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CO	F	S2	THOMAS Christine	AMIENS	610	VILLERS BRETONNEUX	23/10	THOMAS Christine	AMIENS	610	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CO	H	S2	BASUIAU Eric	VILLERS BRETONNEUX	680	VILLERS BRETONNEUX	23/10	BASUIAU Eric	VILLERS BRETONNEUX	680	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CO	F	S3	BRAUD Viviane	VILLERS BRETONNEUX	640	VILLERS BRETONNEUX	23/10	BRAUD Viviane	VILLERS BRETONNEUX	640	VILLERS BRETONNEUX	23/10
CO	H	S3	GLACON Jean michel	LE RAVIN	610	VILLERS BRETONNEUX	23/10	GLACON Jean michel	LE RAVIN	610	VILLERS BRETONNEUX	23/10
TL	F	U18	MAHJOUB Sirine	AMIENS	550	RECQUIGNIES	02/10	MAHJOUB Sirine	AMIENS	550	RECQUIGNIES	02/10
TL	H	U21	LIENARD Bryan	GRANDE SYNTHÉ	560	RECQUIGNIES	02/10	LIENARD Bryan	GRANDE SYNTHÉ	560	RECQUIGNIES	02/10
TL	H	S1	DUPRE Honorin	RECQUIGNIES	640	RECQUIGNIES	02/10	DUPRE Honorin	RECQUIGNIES	640	RECQUIGNIES	02/10
TL	F	S2	CAENEVEY Peggy	GRANDE SYNTHÉ	655	PREAUX	16/10	CAENEVEY Peggy	GRANDE SYNTHÉ	655	PREAUX	16/10
TL	H	S2	OGER Alexandre	VILLERS BRETONNEUX	710	PREAUX	16/10	OGER Alexandre	VILLERS BRETONNEUX	710	PREAUX	16/10
TL	F	S3	BISIAUX Florence	VIVIERES	605	VILLERS BRETONNEUX	23/10	BISIAUX Florence	VIVIERES	605	VILLERS BRETONNEUX	23/10



## Compte rendu de la réunion des Présidents de club du CRTAHDF Compiègne le 24/09/2022 Officiel CRTAHDF n°34

### ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Bienvenue à toutes et tous. La réunion est ouverte par le Président Philippe BOUCLET qui souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

### RAPPEL DE L'OBJECTIF DE CETTE RÉUNION ANNUELLE ;

#### Contexte de la compétition Grand Prix de l'Arc – WIAWIS à Compiègne.

Cette réunion a vocation à permettre d'ouvrir des discussions et débats entre CRTA et clubs hors assemblée générale. 69 clubs sont présents sur 210 que compte le comité régional des Hauts de France, bien que ce soit la meilleure représentation depuis le regroupement des deux anciennes ligues cela semble peu ; plusieurs raisons à cela : la distance, la disponibilité, les impératifs de présence pour encadrer les jeunes dans les clubs etc. ...

L'idée initiale était de présenter le centre régional et de faire cette réunion le jour de la compétition organisée par le club de Compiègne et la Fédération Française de Tir à l'Arc qui commencera le 26 septembre et qui durera toute la semaine. Les duels en arène sont prévus dimanche.

L'affiche de cette compétition vous a été remise à l'accueil.

Cette compétition rassemble les meilleurs archers Français en vue de leur sélection possible en équipe de France.

Le centre régional est donc C.P.J., Centre de Préparation des Jeux Olympique 2024.

Les CPJ à Compiègne, pour plusieurs disciplines sportives, sont dynamisés par le Conseil départemental de l'Oise.

Les travaux d'extension des installations du club et du pôle sont maintenant terminés. Le président cite : le pas de tir couvert sur le modèle de l'INSEP, les installations du pôle, la salle de musculation, modification et réaffectation des locaux, création d'une nouvelle salle de réunion à l'étage etc...

L'ensemble des représentants des clubs présents pourrons visiter ces locaux avant le repas.

Afin d'inciter les représentants des clubs à se déplacer le Comité directeur a décidé de mettre en place des fiches de remboursements par club.

Le comité régional apporte cette aide non négligeable pour les clubs et compagnies qui ont fait l'effort de se déplacer.

Sur le même modèle les formations seront prises en charge, frais de déplacements et d'hébergement suivant le barème à respecter.

Les futures réunions pourraient se tenir sur d'autres départements, aujourd'hui grâce à Paul elles se font sur les installations de Camon ou d'Amiens.

Appel à candidatures est lancé afin qu'un autre club puisse accueillir cette réunion annuelle des clubs.

### LE PROBLEME DE REMISE DES MÉDAILLES LORS DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX.

Des excuses sont présentées aux organisateurs des divers championnats du comité régional, notamment pour ce qui concerne les remises de médailles dont certaines n'étaient pas disponibles sur ces concours.

Explication : 4 jours avant le début des travaux du centre régional de tir à l'arc il a fallu évacuer la totalité des matériels dans des conteneurs qui sont encore visibles à l'extérieur.

Les médailles étaient du voyage mais impossible de situer à quel endroit et dans quel conteneur. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre.

Les stocks ont été contrôlés, les réapprovisionnements ont été faits afin de tenir jusqu'à la fin du mandat, il n'y aura plus de mélange des genres

possibles entre les médailles d'or, d'argent ou de bronze.

Ont été également retrouvés dans ces conteneurs les 7 kakemonos. Les flammes de 4 mètres sont maintenant également disponibles.

Un cahier des charges des compétitions du CRTAHDF sera mis en place pour éviter ces erreurs.

### LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

- 5844 licenciés en fin de saison 2021 – 2022.
- 2307 licenciés au 24 septembre 2022, contre 2900 l'année précédente à la même date, soit moins 600 licences par rapport à la saison précédente de date à date. Ceci s'expliquait en partie par le fait qu'il restait une semaine de prise de licence ; depuis les chiffres à la fin du mois de septembre sont déterminés : 2936 licences en 2021 pour 3349 au 30 septembre 2022 soit 413 licences en plus.

### CRÉATION D'UN POSTE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN LIEN AVEC LES COMITÉ DÉPARTEMENTAUX.

Notre situation financière : état de nos réserves environ 150 000 €. Les perspectives de résultat en fin d'année 2022 : 7000 €

#### La faisabilité de la création du poste :

##### Dépenses :

Le coût annuel de l'emploi est estimé à 28 000 €, auquel il faut ajouter le coût de la formation à 6000 € soit un total de 34 000 € à prévoir.

##### Recettes :

- Emploi aidé Conseil Régional : 12000 € sur 3 ans,
- Emploi aidé Fédération : 10 000 € (probable revalorisation 12 000 €)
- Contribution CRTAHDF : 6 000 € (Dossier ANS et Région)
- Participation (CR – CD) : 6 000 €
- Reste à charge pour le comité : 6 000€ (si la formation n'est pas prise en charge)

Il nous faut donc aller à la pêche aux subventions.

**Observation :** Des clubs font remarquer que le montant de rémunération indiqué\* semble faible ?

**Réponse :** Dans la convention collective du sport le salaire brut de base d'un technicien du sport catégorie T3 (il y en a deux avant celle-ci) est de 1 763,44 € brut. On rajoute à cela 34% de charge employeur donc 600,50 € ce qui fait un total de 2 363,50 € à charge du CRTAHDF par mois ce qui fait pour 12 mois 28 368 €.

#### Le poste : ses missions / son affectation

Cet emploi sera mis à disposition des comités départementaux tant pour le côté sportif que pour le développement des clubs, ses missions diverses seront à caler sur un calendrier.

Il faudra donc s'organiser, des réunions avec les comités départementaux sont à prévoir pour validation lors de l'assemblée générale à venir.

#### La personne embauchée :

**Madison SCHEPPERS**, compétitrice de haut niveau, plusieurs titres nationaux à son actif, membre de l'équipe D1 d'Issy les Moulineaux, elle était employée sur la région Grand-Est avec pour mission, la prise en charge des personnes "Porteur de Handicap".

Actuellement en formation DE, elle est titulaire de diplôme permettant d'enseigner contre rémunérations. Elle travaillera en binôme avec Ludovic COTRY et viendra compléter l'équipe technique régionale.

#### Les missions :

Développement de la pratique handisport (c'était déjà sa mission au niveau de la région Grand Est). Développement au niveau des clubs pour les projets sportifs / analyse des moyens matériels, humains, financiers.

Structuration des actions, étude sur les regroupements de clubs dans la filière des équipes à l'image de ce qui se fait en athlétisme avec ce que l'on appelle les ententes.

#### La valorisation de l'emploi

Il faut savoir prévoir les choses. Par exemple Il faut

prévoir le remplacement des instances, construire des projets ANS et outre les subventions de la municipalité il faut penser aux autres demandes de subventions au niveau des départements de la région. Pour la campagne en cours, 19 dossiers ont été déposés sur 220 clubs, 2 dossiers ont été refusés. Pour rappel un projet ne peut pas être financé à plus de 50 % ; pour l'ANS (agence nationale du sport) un projet doit être au minimum de 3 000€ permettant d'obtenir au maximum 1 500€.

#### Les pistes :

- Aide à l'entraînement pour la formation Entraîneur fédéral qui exige un niveau de scores (celui-ci est fixé par la direction technique nationale sur consignes du ministère qui demandent des références de niveau de pratique en compétition pour passer ce genre de diplôme).

- Mission sur le Handi, ne pas craindre l'accueil des handisports, Madison sera disponible pour aider de par sa formation.

- Mission sur le sportif : grande compétition à mettre en place en salle en interdépartemental ; recherche de sponsors.

**Question 1 :** Date de mise en place : *Elle sera embauchée à compter du 15 octobre ; les annonces sur le projet passeront par la lettre aux archers.*

**Question 2 :** Financement : Pourquoi réembaucher quelqu'un alors qu'à une époque nous avions quelqu'un à disposition ?

*À savoir que la rupture de contrat d'embauche de David Diéval qui assumait essentiellement des tâches au niveau du scolaire et le reste à des animations diverses, a allégé les coûts supportés par le CRTAHDF.*

*À cette époque l'affectation de ses missions était principalement faite pour minimiser le coût de son salaire, le comité régional ne disposant plus d'aides financières spécifiques. Nous avons dû nous séparer de David Diéval par manque de financement. Il faut rappeler que lors des assemblées générales précédentes la majorité des clubs présents avait refusé l'augmentation du tarif des licences, ce qui a contraint le comité à faire ce choix.*

#### LES FORMATIONS :

Lieu unique de formation : le centre de tir à l'arc de Compiègne, parfait outil pour les formations. Ici tout est à disposition gratuitement sur le site.

Aide aux déplacements des bénévoles, une fiche de remboursement bénévole a été élaborée à hauteur de 0,20€ par kilomètre et une participation sur la nuit d'hôtel limitée à 50€ ; les frais d'autoroute sont également pris en compte.

À noter : le président de Monchy au bois, propose les installations de son club pour accueillir des formations.

##### Les formations non diplômantes :

Encadrant fédéral ( il est juste remis une attestation)

##### Les formations diplômantes bénévoles :

Entraîneur fédéral, Encadrant fédéral, Formation continue thème bare-bow, Formation continue thème poulies, Formation continue thème poussins (là les diplômés ont déjà été obtenus, il s'agit juste d'une remise à niveau).

##### Les formations diplômantes contre rémunération :

###### - CQP animateur de tir à l'arc

- séances de tir à l'arc, dans le secteur extra fédéral (tourisme sportif, en centres de vacances et de loisirs, d'accueil collectif à caractère éducatif des mineurs, activités périscolaires...).

###### - CQP Technicien sportif

(Le CQP Technicien Sportif (CQPTS) de tir à l'arc. Il est le premier niveau de diplôme permettant d'enseigner en club contre rémunération.

###### - Le Diplôme d'état DE

Pour info : les diplômés n'apparaissent sur la licence que 48 h après la saisie des feuilles de présence (si licence éditée, faire une nouvelle édition dans l'espace Licencié) dans l'intranet fédéral.

Une remarque : il est dommage de lancer des formations d'encadrant fédéral dans les premiers jours de septembre. La présidente de la commission Formation fait remarquer que la prochaine session aura lieu en avril. Débuter en septembre est une de-

## LES LABELS

Un nouvel outil d'évaluation avec de nouvelles appellations et une nouvelle signalétique : Espoir, Ambition, Elite, Excellence

- L'an dernier 16 labels ont été validés : 2 Labels Espoir, 13 Labels Ambition, 1 Label Excellence,
- 3 ont été refusés (problèmes de certification)

**Rappels** : dorénavant sont obligatoires :

- la participation aux Assemblées Générales des Comités Régionaux et Départementaux ;
- l'envoi du compte rendu d'AG de Club/Compagnie complet (avec trésorerie) ;
- la validation d'au moins une certification (le label ETAF ouvrant droit d'office à une certification) ;
- La campagne a redémarré. Afin d'aider les clubs dans cette démarche, le CR propose une formation le **8 octobre 2022** pour cette campagne.

## LE PROJET JEUNES - PRIMO-DÉBUTANT

Les bases du projet ont été validées. Il faut maintenant le mettre en application, notamment trouver des organisateurs et constituer un calendrier.

## LE SPORTIF

Des documents sont distribués contenant :

- les bases du projet Jeunes/Débutants.
- les planchers pour la qualification au championnat régional.
- des cartes de progression pour le suivi du projet Jeunes/Débutants.

Présentation des divers projets en cours par A.Allard

- Projets Jeunes/Débutants : pour les rencontres organisées dans le cadre du projet défini et dans la mesure où les résultats auront été remontés, la liste des passages de niveaux réalisés sera publiée chaque mois.
- Les diplômes de meilleures performances mensuelles et annuelles : chaque mois, la liste des meilleures performances du mois est publiée dans la Lettre aux archers.
- En fin de saison, la liste des meilleures performances annuelles par disciplines et catégorie et établie et donne lieu à la délivrance d'un diplôme qui est remis à l'issue de cette réunion.
- Les planchers de qualification au championnat régional en salle : le dispositif est maintenu en rappelant que ce mode de qualification est un complément au mode de qualification principal qui reste une qualification à partir du classement régional établi à partir des 3 meilleures performances.

**Question** : Ne faut-il pas revoir les niveaux de qualification en salle, pour les cadets / cadettes le niveau de score est plus haut pour les filles que pour les garçons pour quelle raison ?

*Ce sont des objectifs qui tiennent compte du nombre de compétiteurs dans chaque catégorie et non des scores à réaliser impérativement pour participer aux championnats du CR. Néanmoins, la remarque sera étudiée pour éviter que des planchers pour les femmes soient supérieurs à ceux des hommes.*

Le regroupement des clubs, projet présenté par le Président.

Il concernerait la filière par équipe ; sportivement elle permettrait aux jeunes d'accéder aux compétitions nationales au sein du regroupement ; cela annulerait l'idée d'aller piquer aux autres clubs des jeunes qui continueraient en individuel à tirer pour leur club.

À l'exemple de ce qui se fait dans l'athlétisme au niveau des "Ententes".

Regroupement pour le tir en équipe, pour les tirs individuels il reste au club.

Le problème est qu'à ce jour un seul numéro d'agrément peut s'appliquer à une licence.

La compétence pour mettre en place ce projet dépend de la FFTA. La question est : faut-il relancer la question lors de la prochaine AG de la FFTA ?

## LA COMMUNICATION

### - La lettre aux archers - LAA

Les éléments sont récupérés par André Allard et publiés dans ce document : cela représente un travail colossal.

Il est primordial que les présidents de club relaient systématiquement ces informations auprès de leurs adhérents par l'affichage en club, la publication de mails, sur leur propre site internet.

### - Le site du comité régional

Il n'est pas une extension de celui de la fédération. Il a été remis au gout du jour. Si des présidents ont besoin de relayer leur communication il ne faut pas hésiter.

## LES RÉCOMPENSES FÉDÉRALES

Quel est le frein à la mise en avant des personnes qui font que nos clubs fonctionnent. Un sondage dans la salle permet de constater qu'une vingtaine de personnes en ont bénéficié sur la centaine présente. Il ne faut pas hésiter à remplir le dossier de demande de médaille.

Pour rappel : un candidat ne peut se voir attribuer qu'une seule médaille (dirigeant, arbitre, entraîneur) par niveau. De plus un club ne peut présenter qu'une personne par type de distinction.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS QUI ONT ÉTÉ POSÉES:

**- Pourquoi les clubs n'ont aucune information sur les chèques pour les championnats de France envoyés directement aux archers ; cela permettait de vérifier s'il n'y a pas d'oubli.**

*Cela rajoute des tâches administratives, par ailleurs certains chèques n'étaient pas remis aux intéressés.*

*La liste des récipiendaires sera donc envoyée au club.*

**- Pourquoi les jeunes qui sont en pôle France et qui n'ont pas été présents aux ligues sont écartés de la liste ?**

*Il n'y a pas d'exception !*

- J'ai une minime qui a tiré le championnat de France à Riom. Elle n'a pas droit à une aide car elle n'a pas pu tirer le championnat régional en raison de sa positivité au covid 2 jours plus tôt. Peut-elle y prétendre exceptionnellement ?

*Il n'y a pas d'exception !*

**- Sur quel critère le Comité Régional débloquent-il des licences ?**

*Une enquête est menée, contact avec le club quitté pour répondre au club accueillant. Lorsqu'il y a accord la licence est débloquée.*

**- Formation, débuter un planning de formation le 1er jour de la reprise des entraînements n'est pas très pratique. Allez-vous refaire d'autres sessions ?**

*Il est vrai qu'en tout début de saison il n'est pas judicieux de lancer des formations, la commission Formation sera vigilante pour éviter si possible ce problème. Il est à noter que la mise en place des formations dépend aussi de la disponibilité des formateurs. Le président fait remarquer que pour lui il n'est pas*

*judicieux d'inscrire des compétitions très tôt, les archers n'ayant pas forcément repris l'entraînement.*

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

### - Le Centre régional de tir à l'arc de Compiègne

\* Le 1<sup>er</sup> octobre ce sera l'inauguration officielle du centre régional de tir à l'arc par la mairie de Compiègne.

\* Le 2 octobre se dérouleront les finales de la compétition de sélection en équipe de France. Qualifications le samedi, le dimanche les duels dans une arène montée spécialement à cet effet.

### - Quid du championnat beursault ?

*Question aux départements : avez-vous fait des organisations de championnat beursault, ceci pour établir le classement du CRTA pour les récompenses.*

*Le championnat départemental beursault a été organisé dans les CD Aisne, Oise, Somme. Il n'y en a pas pour les autres départements.*

### - Information sur le Handisport

Depuis que la FFTA a obtenu la délégation pour le Handisport (paralympique) elle a besoin de classificateurs. L'objectif de la commission serait d'avoir à terme un classificateur par région. Actuellement il en manque dans les régions suivantes : Hauts de France, Normandie, Ile de France, Bretagne, Centre Val de Loire, Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie, Provence Alpes Côte d'Azur (en y ajoutant peut-être la Corse, et les Régions d'Outre-Mer).

La Fédération lance un appel à candidature, elle recherche des kinés ou des médecins (préférentiellement médecins du sport) ayant une bonne expérience du tir à l'arc. La formation aura lieu sur deux jours.

*Tous les diplômés fédéraux sont valables pour accueillir et former ce public. Une formation spéciale sera élaborée et fera partie des formations continues au même titre que les poussins, l'arc à poulies etc...*

### - Pourquoi n'y a-t-il plus de compétition au mois d'août ?

*Cela tient au choix des organisateurs.*

### - Comptez-vous remettre en place le circuit régional ?

*Oui, il est à noter que cette compétition a toujours accueilli beaucoup d'archers tant que les primes étaient en place. Sitôt supprimées la participation a chuté ce qui nous a amené à suspendre cette compétition.*

*N'ayant plus de question dans la salle André Allard, président de la commission sportive, invite les clubs présents à récupérer les médailles et diplômes de leurs compétiteurs.*

*Le président clôt la réunion vers 12h 45 et invite l'ensemble des participants au buffet campagnard offert par le CRTAHDFF.*

**Compagnies et clubs représentés** : Les 5 comités départementaux et 69 compagnies et clubs sont présents ; la grande majorité des membres du comité directeur du CRTA est également présente, quelques-uns étant excusés.

Abbeville	Cires les Mello	La Gorgue	Rully
Agnetz	Compiègne	La Couture	Sangatte Blériot
Aire sur la Lys	Corbie	Lassigny	Sains en Amiénois
Amiens	Coudekerque Branche	Le Plessis Belleville	Saint Pol sur Ternoise
Béthisy	Cuise la Motte	Le Plessis Brion	Saint Quentin
Blérancourt St Sébastien	Douai	Liévin	Seboncourt
Boulogne sur Mer	Duvy	Lille	Senlis Montauban
Brouchy	Eppeville	Loos Entente St Sébastien	Seringes et Nesles
Bury	Eronnelle	Monchy au Bois	Soissons
Cachy	Estrées St Denis	Montagny Ste Félicité	Thourotte
CD Aisne	Etreux, Archers du Gard	Moreuil	Thalenciennes
CD Nord	Gouvieux	Nesle	Vic sur Aisne
CD Oise	Hirson Archers des 3 riv.	Noyon	Villeneuve d'Ascq
CD Pas de Calais	Jaux	Parcy et Tigny	Villeneuve Saint Germain
CD Somme	Jonquières	Pontoise les Noyon	Vivières
Carlepont	Jussy	Rethondes	Wervicq-Sud
Chambly	La Fère	Roubaix	Wingles
Chiry-Ourscamp	Laon Carquois d'argent	Rouvres en Multien	
Choisy au Bac	Laon 1 <sup>ère</sup> Compagnie	Roye	